

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'Aviation civile

Service national d'ingénierie aéroportuaire

Pôle de Nantes
Unité Gestion Administrative et domaniale

Nos réf. : N° 2015/989 /T35235
Vos réf. : Votre courrier du 12/10/2015
Affaire suivie par : Hervé KERJOANT
snia-ouest-ads-bf@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 02 28 09 27 22 - Fax : 02 28 09 27 27

Bouguenais, le 2 décembre 2015

Le chef du département SNIA Ouest

à

IMPACT et ENVIRONNEMENT
2 rue Amedeo Avogadro
49070 BEAUCOUZÉ

Objet : Demande d'avis sur projet d'unité de méthanisation – Maulévrier

Par courrier cité en référence, vous me faites part d'un projet d'unité de méthanisation relevant des installations classées pour la protection de l'environnement, d'une hauteur maximale de 25 mètres soit une altitude sommitale de 180 mètres NGF, sur un terrain situé sur la commune de Maulévrier (49).

Je vous informe que le projet se situe en dehors de toute servitude aéronautique ou radioélectrique associée à des installations civiles relevant de ma compétence.

En conséquence, je n'ai pour ce qui me concerne, pas d'observation particulière à formuler sur ce projet.

Je vous rappelle également que depuis le 1^{er} janvier 2015, le département SNIA-Ouest est le guichet unique pour l'ensemble des consultations de la DGAC sur votre département. En conséquence, vous devez désormais nous saisir directement pour toute demande d'avis au titre des servitudes aéronautiques, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le chef du département SNIA Ouest

Nicolas FAVREL

